N° 2007.N°41

15

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 6 juillet 2007.

Annexé à la minute d'un acte reçu par le Notaire Associé soussigné, le

- 5 MAI 2008

Date de convocation :

29 juin 2007.

Date d'affichage :

13 juillet 2007.

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents :	15
Votants :	17

OBJET

Classement dans le domaine public et plan d'alignement de la sente des Cocagnes

PARVENU LE 13 JUIL. 2007 SOUS - PREFECTURE 78 MANTES LA JOLIE

L'an deux mille sept, le six juillet, à 21 heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Martinière, en séance publique, sous la présidence de M. Julien Crespo, Maire.

Etaient présents :
M. Julien Crespo, Mme Françoise Dudignac, M. Jean-Marie Gross, M.Gérard Moneyron, M. Didier Duchaussoy, M. Luc-Olivier Baschet, M. Michel Le Guillevic, M. José Harter, M. Michel Knapp-Ziller, M. Jean-Claude Waltrégny, M. Jean-Claude Bréard, Mme Sarah Gélin, Mme Brigitte Chiumenti, Mme Annick Riou, Mme Micheline Deleau.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Mme Françoise Flageul, Mme Florence Pasqualetto, M. Philippe Fortier, Mme Estelle Beaudoin, Melle Audrey Ludwig, M. Marc Abelin, M. Daniel Busson, M. Marcel Lepesant, Mme Sylvie Leclercq, Mme Corinne Robin, M. Sylvain Parpaite, M. Christian Vendangeot.

Pouvoirs :
Mme Françoise Flageul a donné procuration à Mme Françoise Dudignac
M. Philippe Fortier a donné procuration à M. Michel Knapp-Ziller.
Melle Audrey Ludwig a donné procuration à M. Julien Crespo.
Mme Sylvie Leclerc a donné procuration à M. José Harter.

Mme Micheline Deleau a été élue secrétaire de séance.
Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la voirie routière,
Vu le plan local d'urbanisme de la Commune de VAUX SUR SEINE,
Vu la délibération du Conseil Municipal de VAUX SUR SEINE en date du 24 février 2006 décidant de lancer la procédure relative au classement dans la voirie communale et à l'établissement d'un plan d'alignement de la Sente des Cocagnes,
Vu l'arrêté municipal 66/2007 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative au classement et au plan d'alignement de la Sente des Cocagnes,
Vu le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur,
Après en avoir délibéré, à la majorité - M.Jean-Claude Bréard et Mme Annick Riou ne participant pas au vote, M. Michel Knapp-Ziller s'étant abstenu.

Décide que la sente des Cocagnes soit classée dans le domaine public et approuve le plan d'alignement soumis à enquête publique tel qu'annexés à la présente délibération.
Fait et délibéré, en séance, les jour mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Julien CRESPO.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

N° 2009 n°54

Commune de
Vaux sur Seine

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du Lundi 14 décembre 2009.

Date de convocation :
7 décembre 2009
Date d'affichage :
21 décembre 2009

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents :	25
Votants :	21

OBJET

Dénomination d'une voie communale

L'an deux mille neuf, le quatorze décembre à 19 h 30.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Martinière, en séance publique, sous la présidence de M. Julien Crespo, Maire.

Etaient présents : M. Julien Crespo, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Claude Bréard, Mme Corinne Robin, M. Gérard Moneyron, Mme Micheline Deleau, M. Didier Duchaussoy, Mme Ana Monnier, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégny, M. Luc-Olivier Baschet, M. Michel Le Guillevic, Mme Sylvie Leclercq, M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Naziha Benchehida, M. José Lerma, Mme Catherine Papalski, Mme Martine Gardin, Mme Aurore Lancéa, M. Gérard Welker, M. Thierry Lachaud, Mme Blandine Prévost, M. Marc Bresciani, Mme Corinne-Elisabeth Robin, M. Marcel Botton.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents . Mme Annick Riou, Mme Natacha Lemarchand.

Pouvoir :
Madame Annick Riou a donné procuration à M. Jean-Claude Bréard.

Monsieur Jean-Claude Waltrégny a été élu secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 6 juillet 2007 décidant le classement dans le domaine public et approuvant le plan d'alignement de la Sente des Cocagnes,

Considérant la nécessité de procéder à la dénomination de la Sente des Cocagnes afin d'éviter toute confusion d'adresse,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte la dénomination « **Chemin de la Bolette** » charge le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste et aux Services Fiscaux.

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Julien CRESPO

PARVENU LE
22 DEC. 2009
SOUS-PRÉFECTURE
78 MANTES-LA-JOLIE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification du :

Benoît DUVAL
successeur de
Louis MOREAU
Jean Pierre MARTY-DEBAT

ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS
N° d'inscription : 5294

Benoît DUVAL
Géomètre Expert D.P.L.G.

13, Rue Aristide Briand
B.P. 83073
78130 LES MUREAUX

Tél : 01-34-74-15-44
Fax : 01-34-74-42-92
Email : cabinet@duval-ge.fr

Commune de VAUX sur SEINE

Sente des Cocagnes

PLAN D' ALIGNEMENT

Compte tenu de la libre accessibilité du document (support papier et informatique), seuls les plans référencés, datés et portant le cachet original du Géomètre-Expert l'ayant établi, sont contractuels.

BORNAGE
IMPLANTATION
DELIMITATION

COPROPRIETE
LOTISSEMENT

TOPOGRAPHIE
LEVE D'ARCHITECTURE

FACADE
PLAN D'INTERIEUR

VOLUME
MODELISATION 3D

DATE	22 Mai 2008
ECHELLE	1/200
DOSSIER	e16254- FL
Relevé par :	FL/JL
Dessiné par :	FL
Vérifié par :	FL
N° PLAN	1.D

SYSTEME

Coordonnées : Indépendant

Nivellement : Indépendant

CADASTRE

Section : AA

Numéros : –

Superficies : Arpentage :

Cadastre :

MODIFICATIONS

Ind.	Date	OBSERVATIONS
A	13 Février 2008	Mise à jour du cadastre pour emprise
B	20 Mai 2008	Implantation de l' Alignement (piquet)
C	2 Juillet 2008	Mise à jour du cadastre pour emprise
D	23 Octobre 2008	Implantation de l' Alignement (Borne)

NOTA :
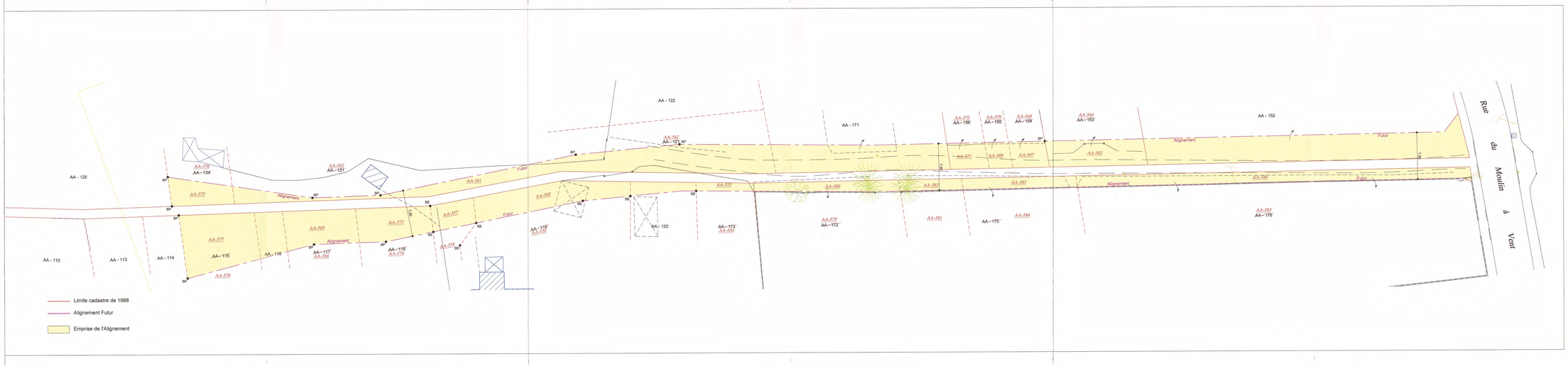
ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS
Benoît DUVAL
13, rue Aristide Briand
78130 LES MUREAUX
Tél : 01 34 74 15 44
N° D'INSCRIPTION 5294